



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES
DE LA COMMISSION SCOLAIRE DES PORTAGES-DE-L'OUTAOUAIS
ANNÉE SCOLAIRE 2016-2017**

PROCÈS-VERBAL de la séance ajournée du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais, tenue au Centre Mgr-Lucien-Beaudoin, 34, rue Binet, Gatineau (Québec), **CE 24^E JOUR DU MOIS DE MAI DEUX MILLE DIX-SEPT À DIX-NEUF HEURES**, à laquelle étaient présents monsieur Mario Crevier, commissaire, monsieur Gilbert Couture, commissaire, monsieur Réjean Desjardins, commissaire, monsieur Antoine Gomis, commissaire parent (primaire), madame Christiane Gourde (19 h 13), commissaire, madame Christiane Hallée, commissaire, monsieur Serge Lafortune, commissaire parent (secondaire), madame Johanne Légaré, présidente, monsieur Danny Lepage, commissaire parent (primaire), madame Marthe Nault, commissaire, madame Bianca Nugent, commissaire parent (EHDA), monsieur Marcel Pépin, commissaire et madame Nathalie Villeneuve, commissaire.

Étaient également présents : monsieur Jean-Claude Bouchard, directeur général, madame Touria Chraïbi, directrice du Service des ressources matérielles, monsieur Daniel Jacob, directeur du Service des technologies de l'information, madame Nadine Peterson, directrice générale adjointe, madame Lucie Plouffe, directrice du Service des ressources humaines, madame Caroline Sauvé, secrétaire générale et directrice du Service des communications, Monsieur Sylvain Quinn (19 h 35), gestionnaire administratif du CFPO ainsi que madame Paméla Touchette-Giroux, coordonnatrice aux communications.

Était invité : monsieur Marcel Lalonde, ex-directeur adjoint.

Étaient absents : monsieur Gilles Chagnon, commissaire, monsieur Alain Gauthier, commissaire, madame Francine Lorange, commissaire.

Ouverture de la séance
et adoption de l'ordre du
jour

OUVERTURE DE LA SÉANCE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

C.C.-16-17-162 Madame Johanne Légaré propose d'adopter l'ordre du jour :
En ajoutant le point suivant :

28. Demande au gouvernement du Québec – Grève générale illimitée des syndiqués du milieu de la construction

Adoptée à l'unanimité

Non rengagement pour
cause d'invalidité –
Personnel enseignant

NON RENGAGEMENT POUR CAUSE D'INVALIDITÉ – PERSONNEL ENSEIGNANT

Considérant l'article 5-8.00 de la convention collective relatif à la procédure de non rengagement du personnel enseignant ;

Considérant l'incapacité médicale sans expectative de retour au travail pour certains membres du personnel enseignant ;

Considérant l'avis donné à ces personnes et au Syndicat de l'enseignement de l'Outaouais ;

Considérant la recommandation du Comité des ressources humaines ;

C.C.-16-17-163 Monsieur Mario Crevier propose de non rengager le matricule 000000645 pour l'année scolaire 2017-2018 pour cause d'invalidité.

Adoptée à l'unanimité

Radiation de la liste de
rappel – Personnel
enseignant (Matricule no.
000010896)

RADIATION DE LA LISTE DE RAPPEL – PERSONNEL ENSEIGNANT (MATRICULE NO. 000010896)

Considérant la clause 13-2.06.12 relative à la radiation de la liste de rappel ;

Considérant la limitation fonctionnelle permanente à exercer son emploi d'enseignant au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais ;

Considérant la recommandation du Comité des ressources humaines ;

C.C.-16-17-164 Monsieur Marcel Pépin propose de retirer le matricule 000010896 de la liste de rappel en formation professionnelle.

Adoptée à l'unanimité

Radiation de la liste de
rappel – Personnel
enseignant (Matricule no.
000006629)

RADIATION DE LA LISTE DE RAPPEL – PERSONNEL ENSEIGNANT (MATRICULE NO. 000006629)

Considérant la clause 13-2.06.12 relative à la radiation de la liste de rappel ;

Considérant l'absence du travail sans autorisation depuis le 9 janvier 2017, de l'impossibilité d'entrer en communication avec cette personnel et de la négligence à remplir ses devoirs ;

Considérant la recommandation du Comité des ressources humaines ;

C.C.-16-17-165 Monsieur Serge Lafortune propose de retirer le matricule 000006629 de la liste de rappel en formation professionnelle.

Adoptée à l'unanimité

Nomination – directrice
adjointe ou directeur
adjoint – École Euclide-
Lanthier (60%) et École du
Marais (40%)

NOMINATION – DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR-ADJOINT – ÉCOLE EUCLIDE-LANTHIER (60%) ET ÉCOLE DU MARAIS (40%)

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint à l'École Euclide-Lanthier (60%) et École du Marais (40%) ;

Considérant l'ouverture du poste ;

Considérant les entrevues tenues ;

Considérant la recommandation du Comité de sélection ;

C.C.-16-17-166 Madame Johanne Légaré propose que madame Viviane Poirier, enseignante à l'École des Rapides-Deschênes, soit nommée directrice adjointe à l'École Euclide-Lanthier (60%) et à l'École du Marais (40%) à compter du 1^{er} juillet 2017, le tout conformément au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal*.

Adoptée à l'unanimité

Nomination – directrice adjointe ou directeur adjoint – École des Deux-Ruisseaux

NOMINATION – DIRECTRICE ADJOINTE OU DIRECTEUR ADJOINT – ÉCOLE DES DEUX-RUISSEAUX

Considérant la vacance au poste de directrice adjointe ou de directeur adjoint à l'École des Deux-Ruisseaux ;

Considérant l'ouverture du poste ;

Considérant les entrevues tenues ;

Considérant la recommandation du Comité de sélection ;

C.C.-16-17-167 Monsieur Danny Lepage propose que madame Marie-Elen Pelletier, enseignante à l'École des Rapides-Deschênes, soit nommée directrice adjointe à l'École des Deux-Ruisseaux à compter du 1^{er} juillet 2017, le tout conformément au *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des commissions scolaires et du Comité de gestion de la taxe scolaire de l'Île de Montréal*.

Adoptée à l'unanimité

Vote sur le découpage des circonscriptions électorales

VOTE SUR LE DÉCOUPAGE DES CIRCONSCRIPTIONS ÉLECTORALES

Considérant que la *Loi sur les élections scolaires* confie à la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) le devoir de diviser son territoire en circonscriptions électorales ;

Considérant les articles 7.1 et 7.2 de la *Loi sur les élections scolaires* ;

Considérant la confirmation du ministre de l'Éducation et de l'Enseignement Supérieur (MÉES) voulant que le nombre de circonscriptions électorales pour la Commission scolaire est fixé à onze pour les élections scolaires du 4 novembre 2018 ;

Considérant le travail effectué en collaboration avec le MÉES et le directeur général des élections au Québec (DGEQ) ;

Considérant les recommandations du DGEQ ;

Considérant que le nombre d'électeurs de toutes les circonscriptions électorales respecte l'écart maximum permis ;

C.C.-16-17-168 Monsieur Réjean Desjardins propose que le projet de division de la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais en onze circonscriptions électorales soit adopté et qu'il soit soumis à la procédure de consultation publique suivant les dispositions de la *Loi sur les élections scolaires* (L.Q.R.,c.E-2.3).

Adoptée à l'unanimité

Modification au contrat –
Ordre de changement No.
1 – Projet « Réfection de
l'immeuble Saint-Paul » -
École internationale du
Village

**MODIFICATION AU CONTRAT – ORDRE DE CHANGEMENT NO. 1 – PROJET
« RÉFECTION DE L'IMMEUBLE SAINT-PAUL » - ÉCOLE INTERNATIONALE DU VILLAGE**

Considérant les dommages causés par le bris majeur de tuyauterie à l'immeuble Saint-Paul de l'École internationale du Village le 4 mars 2017 ;

Considérant l'accord du Conseil du Trésor obtenu le 20 mars 2017 d'octroyer un mandat sur invitation à une firme d'entrepreneur pour effectuer la démolition afin d'éviter toute prolifération éventuelle de moisissure ;

Considérant que l'article 13.1 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* prévoit qu'un contrat de gré à gré peut être octroyé en situation d'urgence lorsque la sécurité des personnes ou des biens est en cause ;

Considérant que le projet sera réalisé en deux phases soit la démolition et la construction et que les travaux de construction de la deuxième phase seront soumis à un appel d'offres ;

Considérant les dommages additionnels aux bâtiments causés par le sinistre et observés par l'équipe des ressources matérielles lors des premiers travaux de démolition ;

Considérant la nécessité de démolir le plafond de plâtre et de gypse dans le corridor du second étage, de démolir la partie supérieure de tous les murs des corridors au second étage et de démolir les murs des salles de bain aux extrémités des corridors ;

Considérant la nécessité d'enlever tous les équipements aux murs dans les salles de classe ;

Considérant l'urgence de réaliser lesdits travaux ;

Considérant que la *Loi sur les contrats sur les organismes publics* prévoit qu'un changement au contrat occasionnant une dépense supplémentaire excédant 10% du montant initial du contrat doit être approuvé par le dirigeant de l'organisme ;

C.C.-16-17-169 Monsieur Mario Crevier propose que le contrat pour les travaux supplémentaires en lien avec le projet « Réfection de l'immeuble Saint-Paul, phase 1 – démolition » à l'École internationale du Village soit accordé à l'entreprise Amor Construction Inc., située au 14 chemin Renaud, La Pêche (QC) J0X 2W0, au montant de 35 311,12 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Adoptée à l'unanimité

Projet « Réfection du système de ventilation » - Centre de Formation professionnelle de l'Outaouais (CFPO)

PROJET « RÉFECTION DU SYSTÈME DE VENTILATION » - CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'OUTAOUAIS (CFPO)

Considérant le besoin de services professionnels pour les projets de ventilation au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50626 –Résorption du déficit de maintien 2015-2016 ;

Considérant que les contrats des services professionnels de la construction pour les projets « maintien d'actifs » sont octroyés dans un principe de rotation à des firmes en référence à la liste établie suivant l'appel d'offres public No.12-13-05 ;

Considérant l'analyse des travaux de ventilation à effectuer et la recommandation de l'équipe du Service des ressources matérielles d'accorder le contrat à la firme de professionnels Cosmel Inc. ;

C.C.-16-17-170 Monsieur Gilbert Couture propose que le contrat relatif au projet « Réfection du système de ventilation » au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais » soit accordé à la firme Cosmel.Inc., située au 178, boulevard Gréber, Gatineau (QC) J8T 6Z6, au montant de 45 000,00 \$ (avant taxes).

Incidence : Madame Gourde quitte à 20 h 30.

Madame Bianca Nugent demande le vote.

Vote sur la résolution initiale

Pour	Contre
5	6

Rejetée à la majorité

Monsieur Serge Lafortune demande de reconsidérer la résolution et propose la modification suivante au troisième paragraphe :

Considérant l'urgence de procéder aux travaux exigés par la CNESST dans le dossier et dans le respect du principe de rotation des firmes de professionnels de la construction pour les projets « maintien d'actifs ».

Adoptée à l'unanimité

Soumissions - Projet « Réfection de salles de toilette 022 » - École Saint-Rédempteur

SOUSSIONS – PROJET « RÉFECTION DE SALLES DE TOILETTE 022 » – ÉCOLE SAINT-RÉDEMPTEUR

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-27 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50625 – Maintien des bâtiments 2016-2017 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.C.-16-17-171 Madame Christiane Hallée propose que le contrat relatif au projet « Réfection des salles de toilette 022 » à l'École Saint-Rédempteur soit accordé à l'entreprise DMA Construction, située au 50, boulevard Saint-Raymond, Gatineau (QC) J8Y 1R7, au montant de 43 700,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
PBS – 2740621 Canada Ltée	45 428,00 \$
Les rénovations Daniel Larivière Inc.	45 900,00 \$

Adoptée à l'unanimité

SOUMISSIONS – PROJET « RÉFECTION DE SALLES DE TOILETTE 006 » – ÉCOLE SAINT-RÉDEMPTEUR

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-28 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50625 – Maintien des bâtiments 2016-2017 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.C.-16-17-172 Monsieur Marcel Pépin propose que le contrat relatif au projet « Réfection des salles des toilette 006 » à l'École Saint-Rédempteur soit accordé à l'entreprise DMA Construction, située au 50, boulevard Saint-Raymond, Gatineau (QC) J8Y 1R7, au montant de 71 300,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
PBS – 2740621 Canada Ltée	73 200,00 \$
Les rénovations Daniel Larivière Inc.	75 310,00 \$

Adoptée à l'unanimité

SOUMISSIONS – PROJET « RÉFECTION DES SALLES DE TOILETTE 411 ET 412 » – ÉCOLE DES TROIS-PORTAGES

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-40 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50622 – Maintien des bâtiments 2016-2017 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

C.C.-16-17-173 Monsieur Mario Crevier propose que le contrat relatif au projet « Réfection des salles de toilette 411 et 412 » à l'École des Trois-Portages soit accordé à l'entreprise PBS – 2740621 Canada Ltée, située au 2032, chemin Pink, Gatineau (QC) J9J 3N9, au montant de 76 730,00 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

Soumissions - Projet
« Réfection de salles de
toilette 006 » - École
Saint-Rédempteur

Soumissions – Projet
« Réfection de salles de
toilette 411 et 412 » -
École des Trois-Portages

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Les rénovations Daniel Larivière Inc.	76 940,00 \$
DMA Construction	77 310,00 \$

Adoptée à l'unanimité

Approbation - Projet
« Couloir de la classe des
colibris » - École Euclide-
Lanthier

**APPROBATION – PROJET « COULOIR DE LA CLASSE DES COLIBRIS » – ÉCOLE
EUCLIDE-LANTHIER**

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-55 ;

Considérant que ledit projet est prévu dans le cadre de la Mesure 50624 – Réfection
et transformation des bâtiments 2016-2017 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources
matérielles ;

C.C.-16-17-174 Madame Christiane Hallée propose que le contrat relatif au
projet « Couloir de la classe des Colibris » à l'École Euclide-Lanthier soit accordé à
l'entreprise Solarium Servitech, située au 206, rue Des Alouettes, St-Alphonse-de-
Granby (QC) J0E 2A0, au montant de 55 422,30 \$ (avant taxes), soumission la plus
basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Zytco Solariums	NON CONFORME
Solatech	84 500,00 \$

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – Achat de
pupitres – École 040
(ESGR)

SOUSSIONS – ACHAT DE PUPITRES D'ÉLÈVES – ÉCOLE 040 (ESGR)

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-48 ;

Considérant que des pupitres d'élèves seront requis dans les classes de la nouvelle
école 040 et que ceux acquis pour les classes modulaires de l'École secondaire
Grande-Rivière pourront y être transférés lorsque les effectifs scolaires seront
déplacés vers la nouvelle école ;

C.C.-16-17-175 Madame Christiane Hallée propose que le contrat relatif à
l'achat de pupitres d'élèves pour les classes modulaires à l'École secondaire Grande-
Rivière soit accordé à l'entreprise J.L. Mélam Enr., située au 2060 Rue Saint-Laurent,
Drummondville (QC) J2B 7B1, au montant de 29 580,00 \$ (avant taxes), soumission
la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Alpha Tabco inc.	38 760.00\$
Alpha-Vico inc.	33 468.24\$
Aquest Design	N/S

Adoptée à l'unanimité

Incidence : Madame Nault quitte son siège à 20 h 56.

Soumissions – Achat de
chaises d'élèves – École
040 (ESGR)

SOUMISSIONS – ACHAT DE CHAISES D'ÉLÈVES – ÉCOLE 040 (ESGR)

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-47 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

Considérant que des chaises d'élèves seront requises dans les classes de la nouvelle école 040 et que celles acquises pour les classes modulaires de l'École secondaire Grande-Rivière pourront y être transférées lorsque les effectifs scolaires seront déplacés vers la nouvelle école ;

C.C.-16-17-176 Monsieur Mario Crevier propose que le contrat relatif à l'achat de chaises d'élèves pour les classes modulaires à l'École secondaire Grande-Rivière soit accordé à l'entreprise Alpha-Vico INC, située au 1035 Boulevard Magenta E, Farnham (QC) J2N 1B9, au montant de 11 913 \$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Alpha Tabco inc	N/S
Aquest Design	N/S
Industrie JL Melam	N/S

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – Achat de
mobilier de classe – École
040 (ESGR)

SOUMISSIONS – ACHAT DE MOBILIER DE CLASSE – ÉCOLE 040 (ESGR)

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 17-18-49 ;

Considérant l'analyse des soumissions reçues par le Service des ressources matérielles ;

Considérant que du mobilier de classe sera requis afin de meubler les classes de la nouvelle école 040 et que l'ameublement acquis pour les classes modulaires de l'École secondaire Grande-Rivière pourra y être transféré lorsque les effectifs scolaires seront déplacés vers la nouvelle école ;

C.C.-16-17-177 Monsieur Antoine Gomis propose que le contrat relatif à l'achat de mobilier de classe pour les classes modulaires à l'École secondaire Grande-Rivière soit accordé à l'entreprise Thibo Produits de bureau, située au 131 rue Jean-Proulx, Gatineau (QC) J8Z 1T4, au montant de 7 688,04\$ (avant taxes), soumission la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Artwoods Buroplus	8 184.00\$
Giva Boutique du bureau	9 492.00\$
Fourniture Denis	N/S

Adoptée à l'unanimité

Incidence : Madame Nault reprend son siège à 21 h 02.

Incidence : Madame Villeneuve quitte son siège à 21 h 03 et elle reprend son siège à 21 h 06.

Approbation – Achat
d'équipement numérique
interactif pour l'école 040
(ESGR)

APPROBATION – ACHAT D'ÉQUIPEMENT NUMÉRIQUE INTERACTIF POUR L'ÉCOLE 040 (ESGR)

Considérant les achats de tableaux numériques interactifs (TNI), de projecteurs et de haut-parleurs requis afin d'équiper 12 classes modulaires pour débiter l'année scolaire 2017-2018 à l'École secondaire Grande-Rivière ;

Considérant que des tableaux numériques interactifs (TNI), des projecteurs et des haut-parleurs seront requis afin d'équiper les classes de la nouvelle école 040 et que l'équipement numérique interactif acquis pour les classes modulaires de l'École secondaire Grande-Rivière pourra y être transféré lorsque les effectifs scolaires seront déplacés vers la nouvelle école ;

Considérant la résolution C.C.-15-16-155 ;

Considérant l'adhésion au mandat du Centre de services partagés du Québec (CSPQ), du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MÉES) et du Centre collégial de services regroupés (CCSR) relatif à l'acquisition de tableaux numériques interactifs, autres équipements et accessoires ;

C.C.-16-17-178 Madame Bianca Nugent propose de procéder à l'acquisition de 12 tableaux numériques interactifs SmartBoard, de 12 projecteurs et de 12 paires de haut-parleurs auprès du revendeur Inso Inc, situé au 6615, avenue du Parc, Montréal (QC) H2V 4J1, adjudicataire identifié dans l'appel d'offres, pour la somme totale de 25 764,00 \$ (avant taxes).

Adoptée à l'unanimité

Soumissions – Achat d'un
camion tracteur usagé de
classe 7 ou 8 pour le
programme de mécanique
de véhicules lourds
routiers (programme
5330) – Centre de
formation professionnelle
de l'Outaouais (CFPO)

SOUSSIONS – ACHAT D'UN CAMION TRACTEUR USAGÉ DE CLASSE 7 OU 8 POUR LE PROGRAMME DE MÉCANIQUE DE VÉHICULES LOURDS ROUTIERS (PROGRAMME 5330) – CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE L'OUTAOUAIS (CFPO)

Considérant les termes de notre appel d'offres sur invitation No. 16-17-58 ;

Considérant le besoin d'équipement du programme de mécanique de véhicules lourds routiers (programme 5330) au Centre de formation professionnelle de l'Outaouais (CFPO) ;

Considérant le besoin de mises à jour technologiques ;

Considérant la disponibilité budgétaire ;

C.C.-16-17-179 Monsieur Gilbert Couture propose que le contrat relatif au projet « Achat d'un camion tracteur usagé de classe 7 ou 8 pour le programme de mécanique de véhicules lourds routiers (programme 5330) » soit accordé à la firme

Camion Lussier-Lussicam, située au 1341, rue Principale, Sainte-Julie (QC) J3E 0C4, au montant de 54 000.00 \$ (avant taxes), soumission déclarée la plus basse conforme.

<u>Autres soumissionnaires</u>	<u>Montant (avant taxes)</u>
Centre du camion Gamache	N/S
Les camions de l'Outaouais	N/S
Carle Ford	N/S

Adoptée à l'unanimité

Autorisation – Utilisation du véhicule personnel ou d'un autre moyen de transport lors du congrès et de l'assemblée générale 2017 de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)

AUTORISATION – UTILISATION DU VÉHICULE PERSONNEL OU D'UN AUTRE MOYEN DE TRANSPORT LORS DU CONGRÈS ET DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2017 DE LA FÉDÉRATION DES COMMISSIONS SCOLAIRES DU QUÉBEC (FCSQ)

Considérant la Politique Frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires (60-30-20) de la Commission scolaire ;

Considérant la résolution C.E.-16-17-069 ;

Considérant la possibilité pour les commissaires de demander au Conseil des commissaires, de manière exceptionnelle, l'autorisation d'utiliser un autre moyen de transport que le covoiturage ;

C.C.-16-17-180 Madame Marthe Nault propose que le Conseil des commissaires autorise, sur approbation de la présidente, un commissaire à utiliser son véhicule personnel ou un autre moyen de transport tel que l'autobus, le train, le taxi, etc., lors du congrès et de l'assemblée générale de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) qui se tiendra du 1^{er} au 3 juin 2017, le tout conformément à l'alinéa b) de l'article 6.2.3 de la Politique Frais de déplacement, de séjours et de représentation des commissaires (60-30-20).

Adoptée à l'unanimité

Demande au gouvernement du Québec – Grève générale illimitée des syndiqués du milieu de la construction

DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC – GRÈVE GÉNÉRALE ILLIMITÉE DES SYNDIQUÉS DU MILIEU DE LA CONSTRUCTION

Considérant la grève générale illimitée des syndiqués de la construction qui sévit actuellement dans le milieu de la construction ;

Considérant que la Commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) est une commission scolaire en forte croissance avec trois gros chantiers de construction en cours (construction de l'école 034, rénovations majeures à l'École internationale du Village (immeuble St-Paul) et l'installation de classes modulaires à l'École secondaire Grande Rivière) dont la fin des travaux est prévue pour la rentrée scolaire 2017-2018 ;

Considérant que ces chantiers de construction ont notamment pour objectif de désengorger les écoles du secteur Aylmer où il y a des surplus d'élèves tant au primaire qu'au secondaire ;

Considérant qu'il y a déjà 665 élèves inscrits à la nouvelle école 034 qui doit ouvrir ses portes pour la rentrée scolaire 2017-2018 ;

Considérant qu'il y a 280 élèves inscrits à l'École internationale du Village (immeuble St-Paul) pour la rentrée scolaire 2017-2018 ;

Considérant que pour accommoder les 150 élèves qui seront en surplus à l'École secondaire Grande-Rivière en septembre 2017, la CSPO a prévu l'installation de classes modulaires pour la rentrée scolaire 2017-2018 ;

Considérant que la CSPO a également plusieurs autres travaux de rénovation en cours ;

Considérant qu'avec le déclenchement, ce matin, de cette grève générale, de nombreux chantiers sont actuellement paralysés au Québec dont les chantiers de construction à la CSPO ;

Considérant que si le conflit persiste, la CSPO se retrouvera dans une fâcheuse position puisqu'il serait extrêmement difficile de relocaliser tous les élèves touchés par ce conflit dû à un manque d'espace et de locaux ;

C.C.-16-17-181 Le conseil des commissaires de la CSPO espère un dénouement rapide dans ce conflit et propose qu'une lettre signée de la présidente soit adressée au ministère du Travail car il souhaite que le gouvernement demande aux parties de trouver une solution négociée afin de mettre fin au conflit, de ne pas mettre en péril la sécurité de tous ses élèves et de ne pas nuire à leur réussite scolaire.

Adoptée à l'unanimité

Points reportés à la
séance ordinaire du 14
juin 2017

POINTS REPORTÉS À LA SÉANCE AJOURNÉE DU 24 MAI 2017

- Soumissions – Projet « Aménagement d'un local d'apaisement » – École au Cœur-des-Collines, immeuble La Pêche
- Soumissions – Projet « Travaux de reconstruction de l'immeuble Saint-Paul » – École internationale du Village
- Soumissions – Projet « Réfection de la toiture » – Centre l'Arrimage
- Soumissions – Projet « Réfection de la façade » – École du Parc-de-la-Montagne
- Soumissions – Projet « Réfection des salles de toilette » – École du Plateau
- Soumissions – Projet « Réfection de revêtement de plancher » - École du Plateau
- Soumissions – Projet « Réfection des escaliers » – École du Plateau
- Remplacement des meubles des enseignants et du personnel administratif de l'immeuble Saint-Paul de l'École internationale du Village

Levée de la séance

LEVÉE DE LA SÉANCE

C.C.-16-17-182 Madame Johanne Légaré propose la levée de la séance.

Il est 21 heures 27 minutes.

Adoptée à l'unanimité

ORDRE DU JOUR DE LA SÉANCE AJOURNÉE DU 24 MAI 2017

1. Ouverture de la séance et adoption de l'ordre du jour
2. Non rengagement pour cause d'invalidité – personnel enseignant
3. Radiation de la liste de rappel – personnel enseignant (matricule no. 000010896)
4. Radiation de la liste de rappel – personnel enseignant (matricule no. 000006629)
5. Nomination – Directrice adjointe ou directeur adjoint – École Euclide-Lanthier (60%) et École du Marais (40%)
6. Nomination – Directrice adjointe ou directeur adjoint – École des Deux-Ruisseaux
7. Vote sur le découpage des circonscriptions électorales
8. Modifications au contrat – Ordre de changement no. 1 – Projet « Réfection de l'immeuble Saint-Paul » - École internationale du Village
9. Projet « Réfection du système de ventilation » – Centre de formation professionnelle de l'Outaouais
10. Soumissions – Projet « Réfection des salles de toilette 022 » – École Saint-Rédempteur
11. Soumissions – Projet « Réfection des salles de toilette 006 » – École Saint-Rédempteur
12. Soumissions – Projet « Réfection des salles de toilette 411 et 412 » – École des Trois-Portages
13. Approbation – Projet « Couloir de la classe des Colibris » – École Euclide-Lanthier
14. Soumissions – Achat de pupitres d'élèves – École 040 (ESGR)
15. Soumissions – Achat de chaises d'élèves – École 040 (ESGR)
16. Soumissions – Achat de mobilier de classe – École 040 (ESGR)
17. Approbation – Achat d'équipement numérique interactif pour l'École 040 (ESGR)

18. Soumissions – Achat d'un camion tracteur usagé de classe 7 ou 8 pour le programme de mécanique de véhicules lourds routiers (programme 5330) – Centre de formation professionnelle de l'Outaouais (CFPO)
19. Autorisation – Utilisation du véhicule personnel des commissaires comme moyen de transport lors du congrès et de l'assemblée générale 2017 de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ)
20. Soumissions – Projet « Aménagement d'un local d'apaisement » - École au Cœur-des-Collines, immeuble La Pêche (ce point est reporté à la séance ordinaire du 14 juin)
21. Soumissions – Projet « Travaux de reconstruction de l'immeuble Saint-Paul » - École internationale du Village (ce point est reporté à la séance ordinaire du 14 juin)
22. Soumissions – Projet « Réfection de la toiture » - Centre l'Arrimage (ce point est reporté à la séance ordinaire du 14 juin)
23. Soumissions – Projet « Réfection de la façade » - École du Parc-de-la-Montagne (ce point est reporté à la séance ordinaire du 14 juin)
24. Soumissions – Projet « Réfection des salles de toilette » - École du Plateau (ce point est reporté à la séance ordinaire du 14 juin)
25. Soumissions – Projet « Réfection de revêtement de plancher » - École du Plateau (ce point est reporté à la séance ordinaire du 14 juin)
26. Soumissions – Projet « Réfection des escaliers » - École du Plateau (ce point est reporté à la séance ordinaire du 14 juin)
27. Remplacement des meubles des enseignants et du personnel administratif de l'immeuble Saint-Paul de l'École internationale du Village (ce point est reporté à la séance ordinaire du 14 juin)
28. Demande au Gouvernement du Québec – Grève générale illimités des syndiqués du milieu de la construction
29. Levée de la séance